

# Réseaux et Société

140<sup>e</sup> congrès  
des Sociétés historiques  
et scientifiques

## Reims

du 27 avril au 2 mai 2015

Lycée Saint-Jean-Baptiste de La Salle

20 rue de Contrai, Reims

## Appel à communications

*cths*



# Table des matières

Réseaux et Société .....	5
Thème 1. Les signes d'appartenance .....	9
Thème 2. Les acteurs de développement des réseaux.....	11
A. Les intermédiaires.....	11
B. L'information .....	12
C. La technologie .....	12
Thème 3. La forme des réseaux.....	13
Thème 4. Réseaux formels et informels.....	15
A. Les réseaux religieux et spirituels.....	15
B. Les réseaux politiques.....	16
C. Les réseaux économiques .....	17
Thème 5. Réseaux, identités, mémoire .....	19
A. Les diasporas.....	19
B. La mémoire.....	19
C. Le prosélytisme .....	20
Thème 6. Pratiques des réseaux.....	21
A. Dans l'espace.....	21
B. Dans le temps .....	22
Thème 7. Réseaux, clandestinité, subversion.....	23
Colloque « La France savante (du XVI <sup>e</sup> siècle à nos jours) ».....	27
1. La France savante : tradition et culture, XVI <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle.....	27
2. Sciences et techniques en réseau dans la société.....	28
3. Les érudits et leurs réseaux au XXI <sup>e</sup> siècle .....	29
Contributeurs .....	33
Comité local .....	37
Fiche d'inscription .....	39





# Réseaux et Société

Le thème retenu pour le 140<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, qui se tiendra à Reims du 27 avril au 2 mai 2015, «Réseaux et Société», est à la fois un hommage à notre institution, le Comité des travaux historiques et scientifiques, soucieux de regrouper un savoir en réseaux, et une plongée dans les recherches les plus novatrices que viennent conforter les techniques modernes d'Internet.

Le mot «réseau», du latin *retis*, qui a donné «rets» et «réticulaire», est d'un usage ancien : il apparaît dès le XII<sup>e</sup> siècle sous la forme de «resel» et désigne un petit filet pour la chasse ou la pêche. C'est encore en ce sens qu'il est utilisé au XVII<sup>e</sup> siècle, tandis qu'il sert aussi à nommer une partie de la coiffe des femmes, la résille. Au siècle suivant, le mot est adopté par les tisserands pour qualifier l'entrecroisement des fibres. Il passe en même temps de la métaphore textile à la métaphore médicale pour désigner l'appareil sanguin et le système nerveux. S'ajoute, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un certain nombre de définitions topographiques qui s'appliquent aux routes et aux chemins de fer, à l'eau, aux égouts, au téléphone, à l'information, etc. Le réseau devient une affaire de tracés et de cartes, théorisé par des graphes, modélisé par des formes. Entrelacement, contrôle, circulation, topologie entrent donc dans la définition des réseaux auxquels ces usages métaphoriques attribuent un grand pouvoir de suggestion. Mais il revient aux sciences sociales de les avoir transformés en un usage analytique et d'avoir élaboré une définition opératoire de la notion de réseau, avec principes méthodologiques et indicateurs spécifiques.

En 1954, John Arundel Barnes est le premier sociologue à en avoir théorisé l'existence en rapport avec la société, dans un article qui fait toujours référence, où il le définit sous le nom de *networks*. Remettant en cause le primat de l'analyse de la société selon le principe des classes, il entend décrire concrètement les relations d'un individu à un autre en mesurant la distance et le nombre d'intermédiaires qui les séparent. Selon ce système, aucun réseau social n'est clos et, par nature, il reste incomplet. Actuellement, les sociologues utilisent largement la notion de «réseaux sociaux», dans deux directions. La première porte sur le devenir du capitalisme, comme le font Luc Boltanski et Eve Chiapello quand ils décrivent les réseaux comme la pierre angulaire de son évolution : la société et surtout ses chefs sont devenus des consommateurs de connexions qui servent à légitimer

ce que ces auteurs appellent la « cité par projets » que prendrait la forme actuelle du capitalisme. La seconde approche privilégie les technologies de l'information et surtout les liens créés par le web (facebook, etc.) pour définir la société en réseaux, comme le montrent les travaux de Manuel Castells sur les rapports entre les réseaux sociaux et la vie politique et économique, en particulier en ville. Mais cet auteur constate aussi que le déploiement techno-économique ne suffit pas à fonder la société car un certain nombre de valeurs sont à la base de toute organisation sociale ou économique et « résistent » à la logique de l'individu et du marché qui caractérise la domination dans cette société en réseaux.

Utilisé par les historiens, le concept doit être adapté à des problématiques qui sont propres à une évolution de la société dans le temps et dans l'espace. Il a l'avantage de placer l'individu comme un acteur au sein de la société et de ne pas définir sa place de façon seulement monolithique, par son sexe, sa naissance, son âge, sa profession, sa fortune, son éducation, sa religion, etc. Le même individu peut en effet se situer au sein de plusieurs relations sociales. Il en possède dès sa naissance et il les enrichit au cours de son existence, si bien qu'on peut parler de « réseaux donnés » et de « réseaux acquis ». Il peut aussi appartenir à des réseaux entrecroisés où il ne joue pas le même rôle. De ce fait, les notions d'exclusion et d'inclusion se trouvent brouillées car elles ne peuvent qu'être relatives à un réseau donné.

Dans l'espace géographique, l'inscription des réseaux sociaux se fait selon des modalités spécifiques : lieux qui sont « têtes de réseaux », axes qui forment des réseaux matériels de liaison entre les pôles précédents et les lieux qui constituent des relais de la circulation sociale, « portes » d'accès à de nouveaux réseaux sociaux et économiques, par exemple dans les circuits des migrations nationales et internationales qui lient sociétés d'origine et sociétés d'accueil.

Les rencontres de Reims devront donc s'attacher à identifier les réseaux qui constituent les infrastructures des sociétés et à cerner leur évolution. L'importance de la conjonction de coordination « et », qui unit réseaux et société dans le titre du Congrès de 2015, doit être soulignée. Elle oblige à nous interroger sur le lien entre nos pratiques et le tout abstrait qui nous unit, et finalement sur nos manières de vivre ensemble. Projet ambitieux donc, que nous aborderons avec le regard croisé des sciences humaines.

#### Bibliographie sommaire

- J. A. Barnes, « Class and Committies in a Norwegian Island Parish », *Human relations*, 1954, p. 39-58.
- L. Boltanski et E. Chiapello, « Nouveaux millénaire, Défis libertaires ». *Le nouvel esprit du Capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- M. Castells, *La société en réseaux*, Paris, Fayard, 1998.
- C. Lemerrier, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 52-2, 2005, p. 88-112.



# Thèmes







# 1. Les signes d'appartenance

L'appartenance à un réseau peut être le résultat d'**actes institutionnalisés** comme les contrats, les nominations par élection, cooptation ou simple nomination ou encore des **cérémonies** comme les serments ou les vœux. Il faudra mesurer justement ce que ces entrées en réseau comportent de **rituels** pour solenniser l'appartenance et la rendre ou non publique. Ou bien comment ces liens servent aussi à maintenir des cohésions secrètes.

Les signes d'appartenance peuvent être aussi simplement **codés**. Ces actes comprennent des démarches ou des signes distinctifs à valeur symbolique comme les devises, livrées, couleurs ou tout autre signe de ralliement et de reconnaissance sous forme de cris ou de gestes, y compris dans l'inframonde des voleurs, prostituées ou drogués qui utilisent des langages codés. Une éducation commune, comme chez les Janissaires, peut servir de ciment aux membres du réseau. C'est aussi le cas des réseaux de voisinage : campagne et villes.

Les signes d'appartenance peuvent aussi se présenter sous des formes plus lâches et invisibles et se traduire par des résultats : la faveur, les dons, les services et même les sentiments.

Dans tous les cas, ces signes d'appartenance sont aussi des **signes de reconnaissance**.





## 2. Les acteurs de développement des réseaux

La fabrication d'un réseau et son développement peuvent être le fait d'acteurs privilégiés qui constituent des fédérateurs, ce qui implique que ses membres ne sont pas obligatoirement des égaux. Il est aussi le résultat d'une évolution technologique depuis l'Antiquité. Dès cette époque, les techniques de communication commencent à se développer en réseaux, phénomène qui évolue lentement jusqu'à la Révolution industrielle pour s'accélérer ensuite et devenir une des caractéristiques principales de l'essor que la technologie connaît aujourd'hui.

### A. Les intermédiaires

**La participation à un réseau ou la constitution d'un réseau peuvent être favorisées, voire entièrement fabriquées ou instrumentalisées par un certain nombre d'intermédiaires** notamment dans les villes ; secrétaires municipaux, notaires, courtiers et facteurs, hôtes et aubergistes, messagers et hérauts, conseillers, podestats, artisans et artistes : par leurs déplacements et leur rôle dans l'interaction, ils sont des acteurs de la constitution de réseaux.

On s'intéressera particulièrement aux milieux auliques du monde méditerranéen, véritables centres de communication et de culture, de rencontres inter-religieuses, d'échanges et de médiation. De nombreux intermédiaires culturels y ont été à l'initiative de la diffusion de savoirs et de la constitution de réseaux : les traducteurs et interprètes, les convertis et renégats apportant avec eux les traditions culturelles et les savoirs de leur lieu d'origine, les missionnaires, aussi bien les membres des ordres mendiants que les ismaélites, une partie de l'aristocratie byzantine des <sup>XIV</sup><sup>e</sup> et <sup>XV</sup><sup>e</sup> siècles en relations commerciales ou diplomatiques avec les Occidentaux, les membres des minorités religieuses présents dans les cours royales ou princières, tels les juifs.

Les femmes jouent un rôle certain dont il faudra étudier les nuances sans les cantonner au seul rôle au sein de la parenté, et leur intervention pose le problème des rapports entre privé et public dans la constitution des réseaux.

## B. L'information

De façon générale, l'**information** par le biais des messagers et de la correspondance joue un rôle de connexion qu'il faudra étudier. Là encore, l'interaction peut être formelle ou informelle, officielle ou non. Ainsi, pour le Moyen Âge monastique le rôle des nécrologes et des rouleaux des morts, toutes choses formalisées mais qui créent aussi un réseau de prières informel et source d'émotions, le tout étant fondateur de liens d'amitié. Ou encore ceux que les historiens appellent, pour les derniers siècles du Moyen Âge, les « courtiers du pouvoir » *powerbrokers*, dans les villes médiévales du Nord de l'Europe: ils jouent en sous-main entre les hommes, entre les groupes et entre les villes pour développer l'influence de celui qu'ils servent et l'information qu'ils distillent s'en trouve instrumentalisée.

## C. La technologie

Il faudra établir la relation entre le développement des techniques en réseaux qui caractérisent les communications (voies terrestres et maritimes) et la transmission des connaissances, et l'évolution de la société. À partir du <sup>XIX</sup><sup>e</sup> siècle, les techniques naissantes du télégraphe et du chemin de fer sont marquées du sceau du réseau qui caractérisa ensuite toutes les technologies de communication (téléphone, radio, télévision, internet), de distribution d'énergie (gaz, électricité, pétrole), de transport (routier, maritime, aérien), et de nos jours la fabrication et production industrielle.

Pour la période contemporaine, **les technologies de communication** jouent un rôle essentiel dans la formation des réseaux et dans toute l'évolution sociale, ce qui impose des changements d'échelle. L'emploi massif des techniques de l'information caractérise la société postindustrielle définie comme « société en réseaux » (M. Castells). Cette société, comme la société industrielle que nous venons de quitter et les sociétés précédentes, est façonnée par la technologie qui marque profondément non seulement l'organisation du travail et la vie de l'entreprise, mais la vie sociale dans son ensemble. Remarquons cependant qu'un nouveau paradigme technologique n'acquiert son entière importance qu'après l'adaptation de la société et de ses institutions aux nouvelles technologies, ce qui exclut tout déterminisme technologique.



### 3. La forme des réseaux

On peut distinguer les réseaux selon la forme qu'ils prennent dans la société. Ils peuvent être **horizontaux** selon les interactions que créent la parenté (père, mère, frères ou sœurs) et l'alliance (sang, mariage, adoption), les parentés artificielles ou « fictives » (parrain, marraine, amis, compagnons, adhérents), les parentés religieuses ou monastiques, les liens professionnels ou de loisirs. On distingue aussi des réseaux **verticaux** où les individus sont liés par la dépendance et la fidélité, la clientèle et la sujétion.

Ces deux formes, horizontale et verticale, peuvent être mixtes, comme dans le cas de la consorterie, de la *militia* ou des lignages.

On pourra aussi mettre en valeur la **structure hiérarchique de certains réseaux comme facteur de leur croissance**, mais aussi la place d'éléments considérés a priori comme subalternes, alors qu'ils se révèlent essentiels, **telles les femmes**, par exemple dans les stratégies matrimoniales médiévales et la constitution des lignages.

En ce qui concerne la forme des réseaux, les représentations graphiques, rendues possibles par un certain nombre de logiciels, sont très opérantes, par exemple dans le domaine géographique ou artistique.

Le maillage des territoires par des réseaux physiques se double de trames complexes, immatérielles, de circulation de l'information, des idées, des valeurs, y compris les flux financiers. Ces réseaux, mi abstraits, mi concrets, adoptent des formes particulières et se recomposent au fil des évolutions de la société et des techniques. Abstraits ou concrets, les réseaux peuvent faire l'objet de représentations cartographiques qui posent des problèmes particuliers. Les cartes doivent marquer d'une part les centres d'impulsion, de connexion, de relais fixés sur le territoire ainsi que, d'autre part, les courants d'échange qui les lient et se manifestent soit par des flux matériels sur des axes concrets, soit par des flux virtuels. En même temps, en une vision diachronique, la carte peut permettre de saisir les variations d'intensité, de périodicité et de fréquence de ces flux.

La forme des réseaux a été bien mise en valeur par les historiens de l'art, avec une double finalité : pour expliquer les différents courants artistiques sur le modèle du schéma d'Alfred Bar pour le MoMA qui relie cubisme, fauvisme, etc. ; pour donner aux réseaux,

grâce à la technologie actuelle, une dimension monumentale. On pourra évoquer les expériences de mise en réseaux de l'art, les collections virtuelles ou les musées qui reposent sur d'importantes connexions (par exemple le *CDRom Art of the Sixties. Learning with Pictures*). Ainsi naît, sous la forme de «Picture of knowledge», un savoir «idéal», spatialisé et visualisé.



## 4. Réseaux formels et informels

À partir de quel moment le réseau se dote-t-il d'un statut, c'est-à-dire d'un cadre légal et juridique? Qui décide de ce basculement? L'exemple des corps de métier et des confréries, qui existent souvent en tant que réseaux avant que leurs statuts ne soient mis par écrit, est tout à fait significatif de la complexité de ces décalages. Quelles conséquences ont ces institutionnalisations sur le devenir des réseaux? Leur surveillance et leur interdiction en sont certainement facilitées, leur appartenance rigidifiée, mais leur honorabilité se trouve aussi reconnue...

**Il conviendra de bien saisir les moments où s'élaborent ces statuts qui institutionnalisent l'interaction.** On pourra dégager cette évolution selon **une typologie des réseaux entre « formel » et « informel »** qui constituent la société à un moment donné et dont on étudiera l'existence statutaire ou non.

### A. Les réseaux religieux et spirituels

Il peut s'agir des réseaux religieux en Orient comme en Occident: monastères et couvents, confraternités, confréries soufies, réseaux charitables et de quêtes, académies rabbiniques, etc. En ce qui concerne leur institutionnalisation, les XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles par exemple en Occident constituent un moment privilégié pour l'élaboration des réseaux monastiques grâce à la rédaction des statuts chapeautés par les grandes abbayes, de Cluny à Cîteaux. Ces études doivent donner toute leur place au culte et aux reliques d'un même saint (les « monts » Saint-Michel, les églises dédiées à saint Jacques, etc.), constituant ainsi un réseau d'églises plus ou moins hiérarchisées. Les laïcs ne sont pas à l'écart de ces réseaux formalisés. Certains ont été créés pour eux: c'est le cas des sodalités développées par les jésuites, confréries qui créent des solidarités entre ses membres.

Un certain nombre de réseaux religieux échappent ouvertement à ce carcan statutaire. C'est le cas des réseaux spirituels : groupes fondés sur des affinités spirituelles (les Amis de Dieu par exemple) ou en suivant une personnalité charismatique (Catherine de Sienne). De façon générale, on peut dire que chacun est au centre d'un réseau informel. Bien des fidèles se tournent en effet vers un prêtre, une maison religieuse particulière, etc. Les testaments révèlent ces stratégies où le croyant imagine des espaces de dévotion qui lui sont propres et, selon les cas, s'appuie ou transcende les affinités familiales pour donner naissance à une parenté de cœur.

## B. Les réseaux politiques

Les réseaux politiques, partis, factions, ligues urbaines posent des problèmes identiques : dans quelles conditions et à quelle époque sont-ils institutionnalisés ? Autrement dit, pour la France par exemple, peut-on parler de parti politique avant le XIX<sup>e</sup> siècle ? Ou bien de réseaux informels ? Il faudra aussi s'interroger sur la place de ces réseaux politiques dans l'institution et la destitution de ceux qui détiennent le pouvoir, en général sous forme de coups d'État, en Orient comme en Occident (rôle des réseaux aristocratiques à Byzance, action des Mamlouks, prise de pouvoir par les Pippinides, etc.).

Il apparaît que la nouveauté révolutionnaire tient particulièrement dans la fondation et le développement de réseaux locaux, nationaux et internationaux de clubs politiques. Elle invite à mesurer les héritages qui portent les fondateurs à cette forme d'association (participation antérieure à la Franc-maçonnerie, à la philanthropie, aux milieux académiques, etc.), à étudier leur position politique à l'heure de ces créations et l'importance des épurations politiques dans la fragilisation ou la consolidation des réseaux.

Au sein du corps social, une place est à faire aux structures référentes, électives ou non, qui correspondent aux découpages des territoires en circonscriptions. Ces formes de territorialisation qui se traduisent par exemple par des municipalités, ne forment pas seulement une « collection » de structures socio-politiques mais se trouvent réunies par des instances fédératives et associatives qui « font » réseau. Durant le dernier quart de siècle on a vu émerger en France, en sus des précédentes des structures nouvelles qualifiées de « réseaux de villes » ; regroupant des cités de taille diverse ou similaire d'un même espace géographique ou d'un même territoire, ces réseaux sont destinés à amplifier les énergies autour d'une valorisation commune, économique, sociale, culturelle. La synergie attendue dans le corps social et économique s'appuie sur l'idée que sur un même espace et territoire, l'émulation passe à la fois par la solidarité et par la compétition, le fonctionnement en réseau concourant à cette double face positive des synergies interurbaines à différentes échelles.



## C. Les réseaux économiques

À partir de sources originales – à l’instar du fonds de la Guenizah du Caire (du IX<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle), ou des archives du marchand de Prato Francesco di Marco Datini (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), sans compter de nombreuses autres pour les périodes plus récentes –, on peut essayer de définir la notion de réseau économique. Il s’agit de la conjonction de plusieurs éléments qui prennent en compte des individus, plus ou moins organisés et opiniâtres dans leur action, l’espace économique constitué de centres de production et de consommation, qui peuvent être reliés entre eux par terre (infrastructures routières, ponts, etc.) ou par mer (ports, comptoirs), et les organismes ou institutions qui les fédèrent (à travers la création des foires, réseau hanséatique, etc.). Pour l’étude des réseaux de marchands, on s’intéressera en particulier aux actes notariés unissant investisseurs et marchands itinérants, par l’intermédiaire des contrats de commande, de *societas* et de *compagna*, des mandats et procurations reliant les hommes d’affaires italiens à travers tout le monde méditerranéen. La correspondance échangée entre les hommes d’affaires italiens et leurs facteurs permet de voir l’extension de réseaux marchands à l’ensemble du monde connu, un véritable Commonwealth économique s’étendant de Londres à Pékin.

Des liens économiques viennent unir ces différents éléments (autour de l’offre et de la demande, mais aussi des réseaux d’information) ; lorsque l’on a affaire à des réseaux très développés, plus on avance dans le temps et principalement au cours des périodes plus récentes, ces différents éléments se trouvent hiérarchisés en un véritable système formé de grands marchands et banquiers et leurs facteurs, dans le cadre de cités de premier rang, portuaires ou situées à l’intérieur des terres, imposant ainsi leur influence économique à un espace plus ou moins important. Plus modestement à l’intérieur de ces cités, d’autres formes de réseaux se mettent en place : les métiers ont pu ainsi s’organiser en confréries, compagnonnages et corporations (la notion est ancienne, si le terme apparaît au XVII<sup>e</sup> siècle). Des réseaux plus informels se sont noués, tels que ceux que décrit la correspondance conservée dans le cadre de la Guenizah du Caire, où à côté des lettres échangées entre les marchands juifs des différentes villes de la Méditerranée, un réseau généralisé de l’élite juive de la communauté juive du Caire en relation avec celle des autres communautés méditerranéennes peut apparaître par le jeu de la correspondance dans un va et vient de questions/réponses sur tout type de sujets. Ces différentes formes de fédérations touchent plus ou moins tôt les différentes aires de civilisation qu’envisage ce Congrès, en Occident comme en Orient.





# 5. Réseaux, identités, mémoire

Les réseaux participent à la définition de l'identité, aussi bien dans les processus de développement passés que contemporains : réseaux de coopératives, de femmes, de migrants, rôles des diasporas, etc.

## A. Les diasporas

Les diasporas sont devenues dans la mondialisation contemporaine des atouts majeurs pour les sociétés qui les ont générées et qui les entretiennent car les liens habituels sont démultipliés et « instantanés » par les techniques de communication. La concentration de « diasporas » issues d'une région, d'un pays, d'un sous-continent dans un même lieu, par exemple dans une grande ville ou une métropole, génère des structurations socio-territoriales originales où se mêlent solidarité et intérêts réciproques en un tissu de liens interactifs. L'emboîtement des échelles, la densité des liens sociaux aboutit dans les réseaux urbains et ruraux à un empilement de sous-réseaux sociaux d'une grande richesse et d'analyse complexe.

## B. La mémoire

Des réseaux **immatériels** contribuent à structurer la société. Ils constituent des réseaux imaginaires. L'accent doit être mis sur la façon dont fonctionnent ces réseaux imaginaires dans les récits et sur ce qu'ils nous enseignent de la façon dont la société rêve les effets de l'interaction ou la craint. C'est le cas dans la construction des généalogies, par exemple

pour la recherche d'ancêtres mythiques et de héros éponymes. Ces réseaux immatériels ou imaginaires peuvent aussi servir à construire l'espace social et sont porteurs de liens qui dépassent l'horizon du pays de connaissance. Cet aspect fait alors référence aux récits hagiographiques chrétiens et autres légendes de fondation qui mettent en réseau des figures légendaires et facilitent l'insertion de la société dans un espace donné, évêché, province ecclésiastique, ville, pays, royaume. C'est le cas aussi de la religion islamique qui donne une place importante à la mort et construit une géographie des tombes saintes.

## C. Le prosélytisme

La réalité de l'influence des réseaux est liée à celle de leur prosélytisme. Par exemple, dès 1792, les Girondins profitent des moyens d'action du ministère Roland et s'associent des relais dans les départements. Sous le Directoire, les commissaires aux élections délégués par le ministère de l'Intérieur portent la bonne parole en province. Le réseau des administrateurs et des commis de ce ministère comme celui de la Police générale est un bel exemple de l'effet des réseaux sur la vie sociale, en particulier culturelle. Les enquêtes en cours sur les hommes de lettres et les artistes de la période post-révolutionnaire ne cessent par exemple de révéler l'importance de François de Neufchâteau dans la structuration d'un protectorat politique qui valorise les carrières par les lettres et attend en retour des réinvestissements propagandistes.



# 6. Pratiques des réseaux

## A. Dans l'espace

La géographie sociale et la géographie culturelle réfléchissent en termes de réseaux. Pour les sociétés du nord, toute analyse qui exclut l'interaction entre lieu et lien social est obsolète: les territoires sont maillés à petite et grande échelle par des relations et des temporalités différentes. La vie de la société métropolitaine, en interne et en externe, n'est que réseaux plus ou moins hiérarchisés (cf les *Smart cities*).

Une place particulière devra être accordée au rapport entre **Développement durable** et **Environnement**. Aires protégées, Réserves de biosphère, Corridors écologiques, Réseau Natura 2000... sont autant de territoires de conservation en réseaux à différentes échelles dans les pays du Nord et du Sud, qui interfèrent avec des formes d'organisation sociales et territoriales déjà en place et des acteurs porteurs d'autres normes et d'autres savoirs. Il s'agit bien d'administrer l'environnement à un niveau global et international (conférence de Rio, 1992) en reconsidérant le clivage pays du Nord/pays du Sud ou pays développés/pays sous-développés, mais aussi d'étudier la mise en œuvre de ces politiques et la production de normes qui en découlent localement. Le cas des agriculteurs en réseaux, au service de l'environnement, est très significatif de cette évolution et mérite une attention particulière.

Face à l'agriculture intensive, un système de production agricole axé sur l'accroissement de la productivité physique, des agriculteurs se sont engagés collectivement dans des réseaux qui orientent les systèmes de production vers la durabilité de leurs pratiques (RAD, Réseau d'Agriculture Durable, FARRE, Forum pour l'Agriculture Raisonnée et Respectueuse de l'Environnement, AB, Agriculture biologique, BASE, agriculture de conservation).

Enfin les AMAP, Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, créent un lien direct entre paysans et consommateurs sur la base d'une culture biologique au juste prix en s'inscrivant dans une démarche durable. Ces réseaux sont créateurs de lien social et favorisent la relation ville/campagne.

Dans l'espace géographique actuel, l'écheveau des **réseaux socio-économiques** fondés sur la communauté d'intérêts est devenu très dense. Au niveau individuel, les petits entrepreneurs se trouvent liés entre eux de manière formelle par des syndicats, des coopératives et d'autres structures associatives. Ils se trouvent également liés à leurs fournisseurs - grossistes, demi-grossistes, centrales d'achat - ainsi qu'à leurs clients, - autres entreprises, destinataires individuels, etc.- . L'entremêlement des liens croisés est à prendre en compte dans sa double dimension scalaire : interne (locale, régionale, nationale) et externe, sachant que les relations internationales sont devenues encore plus amples et complexes avec les formes contemporaines de la mondialisation. Ces liens socio-économiques transnationaux concernent tant le commerce d'import-export aux diverses échelles, aussi bien légal qu'illégal que les manifestations plus intégratrices des entreprises importantes. Des liens ethniques ou ethno-religieux aux liens de solidarité liés aux parcours de formation universitaire, les connexions institutionnalisées ainsi que d'autres restées informelles animent les territoires en réseau.

## B. Dans le temps

**L'étude de ces facteurs pose finalement le problème du caractère illimité ou non des réseaux.**

En premier lieu dans le temps : **les réseaux sont-ils pérennes ?** On pourra s'interroger sur les raisons du déclin des réseaux anciens et du renouvellement des réseaux : il faudra prendre des exemples, ainsi de la naissance des officiers royaux et de leur constitution en « corps » à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, de leur lien avec la royauté dans le cas de la France, et de leur disparition avec la Révolution ; ainsi des officiers saldjouqides, ayyoubides, Mamlouks et ottomans, tous Turcs, devenus plus corps que réseaux. A quel moment et par le biais de quelle idéologie (par exemple la notion de bien commun, la défense de l'unité ethnique, etc.), le corps ainsi constitué prend-il le pas sur le réseau au point de le rigidifier et de l'éteindre en tant que réseau ? On remarquera que les notions d'ordre et de réseau ne sont pas obligatoirement antagonistes, par exemple dans le cas des « ordres de chevalerie », qui sont impliqués dans des réseaux et peuvent contribuer à les alimenter.

Il faudra aussi tenir compte des raisons géostratégiques (perte de biens fonciers due à la conquête par les ennemis) ; raisons économiques (remplacement de maisons par d'autres ayant mieux su placer leurs avoirs) ; raisons politiques (mise sous tutelle de telle ou telle communauté, par exemple les confréries) ; et tout simplement biologique (extinction des lignages aristocratiques). Enfin, le réseau peut se fermer sur lui-même quand ses membres mettent en place des signes de reconnaissance trop rigides. On retrouve ici le problème de l'exclusion déjà évoqué, mais cette fois comme une source de dépérissement.

En second lieu dans l'espace : **les réseaux peuvent-ils être infinis ?** Autrement dit les individus qui appartiennent à un réseau peuvent-ils l'envisager de façon extensible ? C'est tout le problème de la mondialisation des réseaux qui se pose là. N'engendre-t-elle pas un antagonisme qui place le réseau en marge ou au-delà des valeurs sur lesquelles repose par ailleurs la société ? Il faudra, de ce point de vue, étudier les rapports entre réseaux et sectes. Les réseaux peuvent finalement faire exploser le lien social.



# 7. Réseaux, clandestinité, subversion

Sans être nécessairement « informels », un certain nombre de réseaux sont clandestins du fait de leur interdiction par les pouvoirs en place, religieux ou politiques : c'est le cas des premiers chrétiens, des Vaudois, des protestants des jansénistes, des réfractaires dans le cadre religieux, du babouvisme, de la charbonnerie et de la Résistants dans le cadre politique. Dans quelle mesure ces réseaux sont-ils considérés par leurs acteurs comme une étape transitoire, indispensable dans l'aboutissement d'une société renouée, voire révolutionnée, soit un temps dont seule une minorité active maîtriserait les rythmes ?

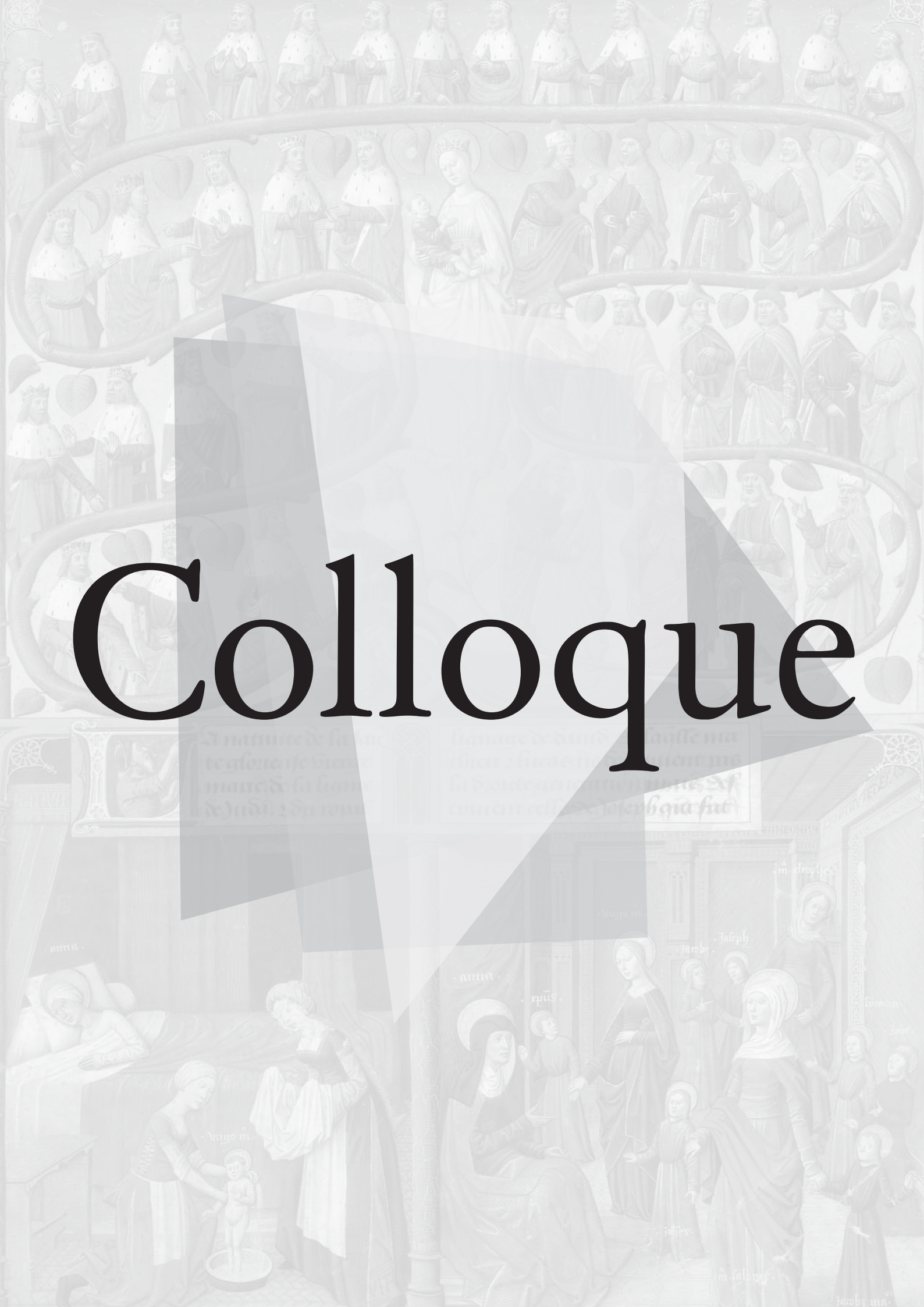
D'autres réseaux peuvent choisir de se structurer dans et par la clandestinité : c'est le cas des sociétés secrètes, des Francs-Maçons, d'un certain nombre de sectes. Il faudra donc étudier les liens que les réseaux peuvent, volontairement ou non, entretenir avec le secret et la rébellion. Les réseaux peuvent être sciemment un moyen de destruction de la société. Les sociétés secrètes, certaines sectes, et surtout le complot sont le résultat de liens souterrains qui constituent la forme extrême de réseaux à vocation anti-sociétale. On étudiera donc les réseaux clandestins, tels les Assassins. On peut aussi s'intéresser aux mafias, vieilles solidarités régionales qui se sont « diasporisées » et ont pris toute leur place dans la mondialisation.

Sans aller jusqu'à ces extrêmes, on pourra s'interroger sur les liens que les réseaux entretiennent avec la vie politique : le développement des réseaux peut-il fausser le bon fonctionnement des sociétés démocratiques modernes ? Des « courts-circuits » existent entre les différentes administrations qui constituent le tissu de l'Etat, mais aussi entre le privé et le public, et peuvent en altérer la mission. Autrement dit, la séparation des pouvoirs est-elle un antidote suffisant face à la force des réseaux ?

Il faudra aussi mesurer la façon dont l'opinion perçoit ces réseaux : elle dénonce leurs imbrications avec le religieux et le politique voire l'économique, ainsi que leur caractère secret et les lie à d'éventuels complots. Ce monde souterrain, plus ou moins imaginaire, donne naissance à des fantasmes où un petit nombre de gens peut détruire la société tout entière, et leurs acteurs, une fois dénoncés, servent facilement de boucs émissaires.







# Colloque

A nativitate de la que  
te alena se dice  
maue, d la huan  
de Judu, 2 da rou  
Nativitate de dnu  
cinea lucas n  
la dnoce genn  
cruent coll  
Joseph qui fut

anna

virgo m

anna

xpus

virgo m

jacob

Joseph

lyman

jacob

jacob

m. jacob

jacob ann





# La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours)

Ce colloque a pour objet de s'interroger sur les formes de l'érudition en réseaux, telle qu'elle s'est développée dans le passé et telle qu'elle évolue de nos jours en France. Il entend s'interroger sur le portrait de l'érudit : peut-il être un homme ou une femme seule ? Comment se combinent le savoir et les relations sociales ? La thématique générale du Congrès invite moins à mettre sur le chantier de nouvelles études de cas et à identifier les composantes réticulaires de l'activité savante qu'à poser la question de leur insertion sociale. Il s'agit de comprendre comment s'est développée la sociabilité des savants telle qu'elle apparaît à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, et comment cette sociabilité est liée au savoir. Dans quelle mesure les érudits sont-ils insérés dans la société ? Ont-ils même voulu s'y intégrer ? Telles sont les questions que permet de poser l'étude des réseaux scientifiques et techniques. Enfin, devant les rapides évolutions technologiques qui se passent sous nos yeux, la question de l'avenir de l'érudit et de ses réseaux dans la France actuelle mérite aussi d'être posée : sont-ils l'objet de transformations ou de révolutions ?

Ce colloque comporte donc trois axes bien distincts, l'un sur la genèse historique de la France savante, l'autre sur l'insertion sociale des savants spécialisés en sciences et techniques qui sont ici considérés comme un cas d'étude, le troisième sur les mutations en cours.

De ce fait, le CTHS, qui rend compte des particularités françaises des réseaux culturels et savants, sera amené à réfléchir sur sa propre genèse, une réflexion qui sous-tend aussi son programme de recherche sur *La France savante*.

## 1. La France savante : tradition et culture, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle. Coordinatrice : Nicole Lemaitre

L'histoire des réseaux érudits ne commence pas avec la création du CTHS en 1836. Si François Guizot a choisi de s'appuyer sur les réseaux savants particulièrement dynamiques de son temps et non pas, comme ses homologues anglais ou allemands, sur les réseaux

universitaires, c'est que cette histoire était fort longue. Il existe bien une préhistoire des réseaux érudits en France. Avant les Lumières, les réseaux existent déjà : salons et cercles divers, officiels dans les Académies depuis le règne de Charles IX, ou clandestins autour du Jansénisme.

On envisagera aussi les transformations que provoquent les révolutions médiatiques successives et le poids plus ou moins important de l'État. Quels sont les médias dont ces érudits disposent ? Oraux dans les prédications et le théâtre (populaire ou savant), écrits et privés dans les correspondances, écrits publics et polémiques dans les canards, les libelles, les revues et journaux... Puis on passe, avec la Révolution, des réseaux antiques, physiocratiques ou politiques aux bouleversements d'opinion. Qui a fait ce passage entre le règne de Diderot et celui de Guizot ? Comment s'est construit l'équilibre entre provinces, et entre Paris et les grandes villes ? Quelles thématiques ont résisté ?

Qui appartient aux Sociétés savantes rassemblées par le CTHS entre les années 1840 et les années 1950 (spécialités scientifiques, fonctions sociales, groupes actifs dans l'économie ou la technique...) ? Les premiers travaux sur la base actuelle « La France savante » peuvent être sociologiques, thématiques ou prospectifs. Ils permettront de dresser un premier bilan de cette aventure qui est l'un des axes de recherches actuels du CTHS.

L'évolution de l'érudition en réseaux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles pose d'autres questions auxquelles ce colloque peut répondre : quelle est la part des réseaux politiques, confessionnels, professionnels dans les pratiques érudites des sociétés savantes, quels sont les effets des événements politiques en général et en particulier des guerres sur la recomposition des sujets abordés par les érudits, quelles en sont les conséquences sur la réorientation scientifique des domaines couverts par les sociétés reconnues par le CTHS ?

## 2. Sciences et techniques en réseau dans la société.

**Coordinatrice : Simone Mazauric**

Depuis les années 1980, la recherche en histoire des sciences n'a cessé d'accorder une large place à l'identification et à l'étude systématique des nombreux réseaux qui ont structuré l'espace savant européen. Toutefois, la thématique du 140<sup>e</sup> Congrès, « Réseaux et Société », invite, plutôt qu'à mettre sur le chantier de nouvelles études de cas destinées à contribuer à l'identification des différentes et nombreuses composantes réticulaires de l'activité savante, à poser la question de l'insertion sociale de ces réseaux, et, en contrepoint, celle de leur action, directe ou indirecte, induite ou délibérée, sur les sociétés dans lesquelles ils se sont constitués et développés. Cette problématique s'applique de la même manière aux réseaux techniques ou techniciens, qui se développent hors du cadre corporatif à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, tant sont proches (et interactives) à cette période sciences et techniques, et tant il est difficile de distinguer des modes d'organisation radicalement différents pour les unes (les techniques) et les autres (les sciences).

Quand bien même en effet les réseaux savants et techniques ont pu paraître ou, mieux encore, se vouloir indépendants des logiques sociales – à l'époque moderne, la

République des Lettres s'est prétendue, on le sait, transcendante aux déterminations nationales, politiques, religieuses –, on sait parfaitement que ces déterminations sociales n'ont cessé d'interagir avec le processus de construction des savoirs, et qu'il est impossible historiquement d'en faire abstraction. Ce sont donc prioritairement ces déterminations sociales actives que la thématique du congrès de Reims invite les historiens des sciences et des techniques à prendre en considération.

Une des questions qui pourra être posée sera donc de savoir s'il est possible d'identifier un ou des réseaux savants constitué(s) indépendamment de toute logique sociale; et, si non, comment alors ces réseaux coexistent-ils ou se croisent-ils avec des réseaux organisés selon des logiques sociales en revanche clairement identifiées: réseaux académiques, réseaux religieux, réseaux mondains (les salons) et réseaux maçonniques, réseaux de voyageurs ou d'explorateurs quand la construction des savoirs se tourne vers les espaces nouveaux jugés « extérieurs » par les Européens. Mais aussi réseaux « professionnels » de libraires, ou d'imprimeurs.

Pour la période contemporaine, il faut prendre en considération une donnée nouvelle qui est, entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et l'après première guerre mondiale, l'évolution sensible du cadre étatique et du périmètre d'action qui lui est concédé par la société. C'est dans ce cadre en partie mouvant que les réseaux savants se constituent, œuvrent dans la société, voire agissent ou modèlent la société.

Il sera dans cette perspective possible de poser la question en envisageant deux cas de figure :

- *les réseaux savants menant une action délibérée sur la société, dans la pleine conscience de la portée sociale de leur savoir.*
- *Les réseaux savants initiés par l'État:* tel est le cas, entre autres, du Comité des travaux historiques et scientifiques, tentative de mise en réseau d'une recherche extra-universitaire en France.

On n'oublie évidemment pas que la circulation des savoirs au sein de structures réticulaires n'a pas caractérisé exclusivement l'époque moderne ou les temps plus contemporains. En conséquence, la plupart des questions précédemment posées concernent tout autant l'antiquité gréco-romaine que l'époque médiévale, étudiée et observée chacune en fonction de sa spécificité et de sa structuration sociale propre.

### 3. Les érudits et leurs réseaux au XXI<sup>e</sup> siècle.

**Coordinatrices : Tiphaine Barthélémy et Véronique Moulinié**

Il peut sembler paradoxal en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, que la professionnalisation de la recherche et la densification du maillage universitaire n'aient pas tari ou à tout le moins absorbé la veine des travaux érudits. L'âge d'or de la sociabilité savante, telle qu'elle a été décrite par de nombreux historiens (J.-P. Chaline; O. Parsis-Barubé) semble révolu depuis près d'un siècle. Pourtant, en 2014, ce sont plus de 3000 sociétés savantes



que répertorie l'annuaire du CTHS sur le territoire français. Seule une infime minorité d'entre elles existait au XIX<sup>e</sup> siècle ; les autres ont été créées après 1950 et la multitude de sites qui ont éclos sur le Web au cours des dernières années semble bien témoigner du dynamisme des chercheurs amateurs et des associations qu'ils ont fondées. Qui sont alors ces « érudits » du XXI<sup>e</sup> siècle ; de quelles continuités et de quelles ruptures témoignent leur présence aujourd'hui et la nature de leurs activités ? De quel parcours social, scolaire et professionnel leurs travaux sont-ils l'aboutissement ? Dans quels réseaux s'insèrent-ils et quels réseaux ont-ils créé ? Quels territoires font-ils apparaître ? Le développement actuel des recherches d'amateurs menées dans le cadre d'associations diverses – dont beaucoup sans doute ne se reconnaîtraient pas sous le terme de « sociétés savantes » - semble avoir partie liée avec les transformations des sociétés contemporaines, la démocratisation du savoir, l'allongement de la scolarité et l'accès d'un plus grand nombre d'individus aux études supérieures. Inversement, ne peut-il également témoigner de résistances à l'égard de normes académiques véhiculées par l'école et l'université ? Autant de questions que l'on se proposera d'explorer au cours de ce colloque pour tenter d'appréhender la diversité des configurations prises par les réseaux d'érudits aujourd'hui et les différents enjeux, sociaux, culturels, politiques, économiques ou mémoriels susceptibles de les soutenir. Ce sont plus particulièrement deux hypothèses que les contributions à ce colloque peuvent tenter d'éclairer.

### *Les « savants » sont-ils devenus des « militants du patrimoine » ?*

Tout se passe comme s'il s'agissait désormais de mettre en valeur la singularité de lieux, de pratiques, de monuments et de mémoires collectives dans une quête d'autochtonie faisant la part belle aux imaginaires et aux reconstructions idéalisées des auteurs. Ces transformations de l'érudition apparaissent dès lors comme étroitement liées à l'essor sans précédent des activités patrimoniales. Peut-on pour autant opposer réseaux « savants » et réseaux « patrimoniaux » ? Comment s'articulent, dans certains cas, engagements militants et activités de recherche ?

### *De la légitimité des pratiques érudites ?*

On peut aussi tenter d'appréhender ce monde de la recherche non académique à l'aune de la sociologie de la culture et, plus précisément, à partir de l'idée, développée par Pierre Bourdieu, d'une légitimité des pratiques culturelles inégalement répartie entre les acteurs selon leurs positions dans l'espace social et les rapports de domination dans lesquels ils sont pris. Peut-on parler d'un champ de l'érudition à l'intérieur duquel individus et réseaux seraient classés et se classeraient en fonction de la plus ou moins grande légitimité dont leurs activités pourraient se prévaloir ? Cette perspective, qui pouvait peut-être s'appliquer aux sociétés savantes « classiques », rouages de diffusion d'un savoir académique venu « d'en haut » permet-elle de rendre compte des réseaux et des activités érudites d'aujourd'hui ? Celles-ci ne sont-elles pas plus fragmentées et plus autonomes, moins soucieuses les unes des autres tant sont diverses les quêtes de légitimité qu'elles font apparaître ?

Ces deux séries de questions, étroitement imbriquées, ne sont nullement exhaustives. Elles ne visent qu'à susciter, dans une perspective pluridisciplinaire, des communications à même d'éclairer le monde si foisonnant et pourtant si mal connu des érudits d'aujourd'hui.





# Contributeurs

## Rédacteur principal:

### Mme Claude GAUVARD

professeur émérite d'histoire médiévale à l'université Panthéon-Sorbonne, membre honoraire de l'Institut universitaire de France et du collège scientifique du CDHSS (Conseil pour le développement des humanités et des sciences sociales)

membre émérite du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

### M. François BART

professeur émérite de l'université Bordeaux Montaigne, directeur de la revue *Les Cahiers d'Outre-Mer*, membre de l'Académie des Sciences d'Outre Mer

membre du CTHS, section Sciences géographiques et environnement

Société de géographie de Bordeaux, Secrétaire général; Académie des sciences d'Outre-Mer, Membre; Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans les régions intertropicales, Vice-président

### Mme Tiphaine BARTHÉLÉMY

professeur de sociologie à l'université de Picardie Jules-Verne, chercheur rattaché au CURAPP-ESS (Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique, Épistémologie et sciences sociales), UMR 6054

membre du CTHS, section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales

Société d'ethnologie française, Ancien président; Société des antiquaires de Picardie, Membre

### Mme Chantal BLANC-PAMARD

ex-directeur de recherche au CNRS, membre de l'UMR 194 EHESS-IRD (École des hautes études en sciences sociales-Institut de recherche pour le développement), CEAF (Centre d'études africaines)

membre du CTHS, section Sciences géographiques et environnement

### M. François BLARY

maître de conférence en histoire et archéologie du monde occidental médiéval à l'université de Picardie Jules-Verne

membre du CTHS, président de la section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

Société historique et archéologique de Château-Thierry, Secrétaire; Centre de recherche archéologique de la vallée de l'Oise, Président; Société française d'archéologie, Membre

### Mme Anne BONZON

maître de conférence en histoire moderne à l'université Vincennes - Saint-Denis

membre du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

Société d'histoire moderne et contemporaine (Paris), Membre du conseil d'administration

### M. Philippe BOURDIN

professeur d'histoire moderne à l'université Blaise-Pascal Clermont-Ferrand 2

membre du CTHS, vice-président de la section

Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions  
Société des études robespierristes, Président d'honneur

**M. Patrick CORBET**

professeur d'histoire médiévale à l'université de Lorraine, Nancy  
membre du CTHS, président de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales  
président scientifique du Congrès  
Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, Membre; Académie de Stanislas, Membre; Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, Membre; Société historique et archéologique de Langres, Membre

**Mme Sandra COSTA**

maître de conférence en histoire de l'art moderne à l'université Pierre Mendès-France-Grenoble, membre du conseil de direction du Centre de recherche en histoire et histoire de l'art, Italie, pays alpins  
membre du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

**M. Alain COUTELLE**

professeur émérite des universités en géologie, université de Bretagne occidentale, Brest  
membre du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle  
Société géologique de France, Membre; Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne-Bretagne vivante, Membre; Comité français d'histoire de la géologie, Membre

**M. Patrick DEMOUY**

professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Reims Champagne-Ardenne, **président du Comité local d'organisation du Congrès**  
membre du CTHS, vice-président de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales

Centre d'études, de recherche et d'histoire compostellanes, Administrateur; Académie nationale de Reims, Secrétaire général; Société nationale des antiquaires de France, Membre; Société de l'histoire de France, Membre; Société d'histoire religieuse de la France, Membre; Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, Membre; Société d'études ardennaises, Membre

**Mme Judith FÖRSTEL**

conservateur du patrimoine au service de l'Inventaire d'Île-de-France  
membre du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes  
Société française d'archéologie, Membre; Association française pour l'histoire de la justice, Vice-présidente; Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Présidente d'honneur

**M. Christian GUILLERÉ**

professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Savoie  
membre du CTHS, section histoire et philologie des civilisations médiévales  
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, Membre associé

**M. Alexandre HERLÉA**

professeur des universités émérite, université de Belfort-Montbéliard, laboratoire ReCITS (Recherche sur les choix industriels, technologiques et scientifiques), EA 3897  
membre émérite du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle  
Société française d'histoire des sciences et des techniques, Membre; Académie internationale d'histoire des sciences, Membre; Société internationale d'histoire des techniques, Membre; La maison roumaine, Président

**M. Philippe JANSEN**

professeur d'histoire du Moyen Âge à l'univer-

sité de Nice Sophia Antipolis  
membre du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

**M. Pierre-Yves LE POGAM**

conservateur en chef du patrimoine, département des sculptures, musée du Louvre  
membre du CTHS, secrétaire de la section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes  
Société nationale des antiquaires de France, Membre

**Mme Nicole LEMAITRE**

professeur émérite d'histoire de l'université Panthéon-Sorbonne  
membre du CTHS, présidente de la section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions  
Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, Membre; Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix, Membre; Société de l'histoire de France, Membre; Société d'histoire religieuse de la France, Membre; Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, Membre; Société des archives historiques et du musée d'Ussel, Trésorière

**Mme Élisabeth MALAMUT**

professeur d'histoire byzantine à l'université d'Aix-Marseille, directrice de l'UFR Civilisations et humanités, membre du LA3M (Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée), UMR 7298  
membre du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

**M. Philippe MARTIN**

professeur d'histoire à l'université Lumière Lyon 2  
membre du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions  
Société d'histoire de Lyon rive gauche, Membre; Société historique, archéologique et littéraire de Lyon, Membre

**Mme Simone MAZAURIC**

professeur émérite en histoire des sciences de l'université de Lorraine, Nancy  
membre du CTHS, présidente de la section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle  
Institut européen Séguier, Membre; Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard, Membre

**M. Denis MENJOT**

professeur d'histoire médiévale à l'université Lumière Lyon 2  
membre du CTHS, vice-président de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales

**M. Florian MEUNIER**

conservateur au musée Carnavalet, Histoire de Paris  
membre du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes  
Société nationale des antiquaires de France, Membre résidant; Groupe d'étude des monuments et œuvres d'art de l'Oise et du Beauvaisis, Membre; Société de l'École des chartes, Membre; Société des antiquaires de Normandie, Membre; Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France, Membre du conseil d'administration

**Mme Véronique MOULINIÉ**

ethnologue, chargée de recherche au CNRS, membre du IIAC (Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain), équipe LAHIC (Laboratoire d'anthropologie sur l'histoire et l'institution de la culture)  
membre du CTHS, section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales

**M. Dominique POULOT**

professeur des universités en histoire à l'université Panthéon-Sorbonne  
président du CTHS, membre de la section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

**Mme Hélène RICHARD**

inspectrice générale des bibliothèques  
membre du CTHS, présidente de la section  
Sciences géographiques et environnement  
Académie des sciences, belles-lettres et arts  
de Besançon et de Franche-Comté, Membre ;  
Société des antiquaires de l'Ouest, Ancien  
président ; Comité français de cartographie,  
Ancien président ;  
Association d'histoire et d'archéologie du XX<sup>e</sup>  
arrondissement de Paris, Membre

**M. Jean SOUMAGNE**

professeur émérite de géographie et d'aména-  
gement urbain à l'université d'Angers  
membre du CTHS, vice-président de la section  
Sciences géographiques et environnement  
Société historique et scientifique des Deux-  
Sèvres, Membre ; Société historique et archéo-  
logique du Val de Sèvre, Membre ; Société de  
géographie, Membre

**M. Jean-Louis TISSIER**

professeur de géographie humaine à l'univer-  
sité Panthéon-Sorbonne  
membre du CTHS, section Sciences géogra-  
phiques et environnement  
Société de géographie, Membre

**Mme Catherine VINCENT**

professeur d'histoire du Moyen Âge à l'univer-  
sité de Paris Ouest Nanterre La Défense  
membre du CTHS, section Histoire et philolo-  
gie des civilisations médiévales

# Comité local

## Président :

### **M. Patrick DEMOUY**

vice-président de la section « Histoire et philologie des civilisations médiévales » du CTHS, professeur d'histoire médiévale à l'université de Reims Champagne-Ardenne, administrateur du Centre d'études, de recherche et d'histoire compostellanes, secrétaire général de l'Académie nationale de Reims, membre de la Société nationale des antiquaires de France, de la Société de l'histoire de France, de la Société d'histoire religieuse de la France, de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne – Académie de Châlons (SACSAM) et de la Société d'études ardennaises

## Secrétaire :

### **Mme Mathilde TASSEL**

docteur en sciences de l'art mention esthétique de l'université Panthéon-Sorbonne

## Membres :

### **Mme Françoise BOUCHET**

membre de la section « Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle » du CTHS, professeur honoraire de l'université de Reims Champagne-Ardenne, membre de l'Académie nationale de pharmacie, de la Société botanique de France, de la Société d'étude des sciences naturelles de Reims et de la Société française de parasitologie

### **M. Jean-François BOULANGER**

historien, doyen de l'UFR Lettres et sciences humaines de l'université de Reims Champagne-Ardenne

### **M. Michel CHOSSENOT**

maître de conférence (e. r.) en histoire ancienne à l'université de Reims Champagne-Ardenne, membre et ancien président de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne – Académie de Châlons (SACSAM)

### **M. Emmanuel DORFFER**

vice-président de l'Académie nationale de Reims

### **M. Sébastien HAGUETTE**

président de la Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais

### **Mme Isabelle HOMER**

directrice des Archives départementales de la Marne, membre de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne – Académie de Châlons (SACSAM)

### **M. Jean-Louis HUMBERT**

président de la Société académique de l'Aube

### **M. François LEFEVRE**

professeur d'histoire, membre et ancien président de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne – Académie de Châlons (SACSAM)

### **M. Jean-Luc LIEZ**

docteur en histoire de l'art, directeur de la Maison du patrimoine du Grand Troyes, membre de la Société académique de l'Aube

**M. Jackie LUSSE**

maître de conférence d'histoire médiévale (e. r.) à l'université de Lorraine, Nancy, membre et ancien président de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne – Académie de Châlons (SACSAM) et membre du Centre d'études argonnais (CEA)

**M. Alain MORGAT**

directeur des Archives départementales de la Haute-Marne, membre de la Société française d'histoire maritime

**M. Samuel MOURIN**

attaché de conservation aux Archives départementales de la Haute-Marne, membre de l'équipe de rédaction des *Cahiers haut-marnais*

**Mme Nadine NAJMAN**

présidente de l'Académie nationale de Reims

**M. Dominique NÉOUZE**

membre et ancien président de l'Académie nationale de Reims

**M. Philippe PETIT-STERVINO**

trésorier de l'Académie nationale de Reims

**M. Maxence PIETERS**

doctorant en archéologie à l'université de Bourgogne, membre du laboratoire ArTeHiS (archéologie, terre, sociétés), UMR 6298, CNRS, président du Centre ardennais de recherche archéologique (CARA)

**Mme Delphine QUÉREUX-SBAI**

conservateur en chef, directrice de la Bibliothèque municipale de Reims

**Mme Manonmani RESTIF**

docteur en histoire, adjointe au directeur des Archives départementales de la Marne

**M. Jean TOUZET**

membre et ancien président de l'Académie nationale de Reims

**M. Dominique TRONQUOY**

professeur d'histoire, vice-président de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne – Académie de Châlons (SACSAM)

**M. François VERDIER**

président de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins (SHAAP)

**M. Hendrik ZIEGLER**

professeur des universités en histoire de l'art à l'université de Reims Champagne-Ardenne, membre du CERHIC (Centre d'études et de recherches en histoire culturelle), EA 2616

# FICHE D'INSCRIPTION

À REMPLIR EN LETTRES CAPITALES et à retourner accompagnée de votre règlement avant le 1<sup>er</sup> novembre 2014 à : CTHS, 140<sup>e</sup> congrès, 110, rue de Grenelle, 75357, Paris cedex 07  
Pour les accompagnateurs et auditeurs, les inscriptions sont possibles jusqu'au congrès

Intervenant

Auditeur

NOM : ..... Prénom : .....

Membre du CTHS oui  non

Membre de l'Association des amis du CTHS et des sociétés savantes oui  non

Appartenance à une (des) société(s) savante(s) : oui  non

Si oui, auxquelles ? : .....

Fonction au sein de cette (ces) société(s) savante(s) : .....

Profession : ..... Téléphone : .....

Adresse personnelle : ..... Fax : .....

..... Mail : .....

Adresse professionnelle : ..... Téléphone : .....

..... Fax : .....

..... Mail : .....

Accompagnateur 1

Accompagnateur 2

Nom : ..... Nom : .....

Prénom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Adresse : .....

Fonction : ..... Fonction : .....

Téléphone : ..... Téléphone : .....

Mail : ..... Mail : .....

À quelle adresse souhaitez-vous recevoir les informations concernant le congrès ?

Adresse personnelle

Adresse professionnelle

Titre de votre communication : .....

Votre communication intégrera de préférence

le thème : 1  2  3  4  5  6  7

sous-thème : A  B  C

le colloque : 1  2  3

Co-intervenant 1  
(un seul résumé suffit)

Co-intervenant 2

Nom : ..... Nom : .....

Prénom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Adresse : .....

Fonction : ..... Fonction : .....

Téléphone : ..... Téléphone : .....

Mail : ..... Mail : .....

Les coordonnées COMPLÈTES des co-intervenants sont obligatoires. Suite au verso 

## FRAIS D'INSCRIPTION

Auditeur .....70 €

Membre d'une société savante de la région

Champagne-Ardenne ..... gratuit

Membre de l'Association des amis du CTHS

et des sociétés savantes .....30 €

Accompagnateur .....40 €

Intervenant .....30 €

Co-intervenant .....20 €

Étudiant non salarié, chômeur..... gratuit

RÈGLEMENT À L'ORDRE DE : ASCSHS

VOUS CONNAISSEZ SANS DOUTE DES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR CE CONGRÈS. VOUS POUVEZ LEUR TRANSMETTRE LA PHOTOCOPIE DE CETTE FICHE, OU NOUS FOURNIR LEURS COORDONNÉES. NOUS LEUR ENVERRONS UN DOSSIER.

# Réseaux et Société

140<sup>e</sup> congrès  
des Sociétés historiques  
et scientifiques  
**Reims**  


VOUS POUVEZ AUSSI VOUS INSCRIRE EN LIGNE : [WWW.CTHS.FR](http://WWW.CTHS.FR)



## DIRECTIVES POUR LA PRÉPARATION DU RÉSUMÉ

Les propositions de communications parvenues sans résumé seront éliminées.

Le résumé devra comprendre environ 1000 caractères (espaces comprises) et être collé impérativement dans le cadre ci-dessous. En outre, le résumé devra parvenir au CTHS par courrier électronique: [congres@cths.fr](mailto:congres@cths.fr) ou sous forme de CD.

Un résumé doit viser à faire ressortir les points essentiels de la communication; il en souligne les éléments nouveaux et les conclusions, de façon que tout lecteur puisse décider si son contenu présente suffisamment d'intérêt ou d'importance pour justifier la lecture du texte entier.

Il doit être intelligible par lui-même, utiliser des phrases complètes, de préférence à une simple liste de titres de chapitres. Le résumé ne doit donc prendre la forme ni d'une introduction générale, ni d'une table des matières. On y évitera le style « télégraphique » ou purement énumératif, mais on veillera à ce que soient mentionnés les mots clés qui décrivent l'article.

Le résumé devra faire clairement état des sources exploitées par l'auteur.

À ENVOYER AU CTHS IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2014

Nom : .....

Titre ou fonction (cette information est indispensable et figurera dans l'ordre du jour et le recueil de résumés des communications) : .....

.....